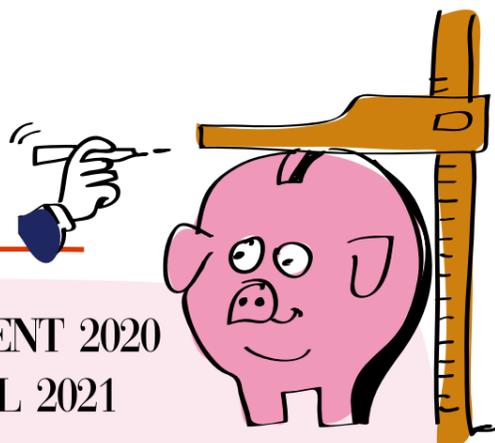




LE JEUDI 22 AVRIL
Conseil municipal - 18h30

Les PV des conseils municipaux sont sur le site internet de la mairie.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 ET BUDGET PREVISIONNEL 2021

DEPENSES

prévues 2020 / reçues 2020 / prévues 2021

Charges à caractère général

Eau, électricité, carburants, fournitures d'entretien, achats de petit équipement, primes d'assurances, téléphone, affranchissement, impôts, entretien des bâtiments, des voiries rurales, du matériel et des réseaux...

205 500€ / 203 045,96€ / 187 280€

Charges de personnel

Salaires des agents communaux et charges patronales, médecine du travail, assurances du personnel

317 700€ / 311 314,47€ / 349 850€

Atténuation de produits

Charges transférées de la Communauté de Communes

110 600€ / 107 279,85€ / 100 000€

Dépenses imprévues

Provision
42 169€ / 0€ / 43 949,62€

Opération d'ordre de transfert entre section

1 877,50€ / 1 877,50€ / 1 877,50€

Charges de gestion courante

Indemnités des élus, servive incendie, contributions obligatoires (collèges...) et divers syndicats, subventions au CCAS et aux associations.

87 224€ / 87 145,15€ / 75 057€

Charges financières

Intérêts des emprunts en cours
4 804,36€ / 4 804,36€ / 3 421,18€

Charges exceptionnelles

Recettes de l'exercice antérieur annulées
500€ / 0€ / 1 200€

TOTAL CHARGES

770 374,86€ / 715 467,29€ / 762 635,30€
prévues 2020 / réalisées 2020 / prévues 2021

RECETTES

prévues 2020 / reçues 2020 / prévues 2021

Atténuation de charge

Remboursements assurance arrêts maladie des agents

10 000€ / 2 710,84€ / 7 000€

Opération d'ordre

3000€ / 0€ / 0€

Produits service

Facturation service périscolaire, concessions cimetière, redevances occupation domaine public

113 786€ / 98 971€ / 107 450€

Impôts et taxes

Produits des taxes foncières, compensations attribuées par l'Etat, taxe sur pylônes électriques et taxe additionnelle au droit de mutation

417 000€ / 443 178,55€ / 437 350€

Dotations-subventions

Dotations de fonctionnement versées par l'Etat

213 000€ / 242 728,19€ / 228 500€

Autres produits gestion

Loyers, baux commerciaux
1 000€ / 806,08€ / 3 040€

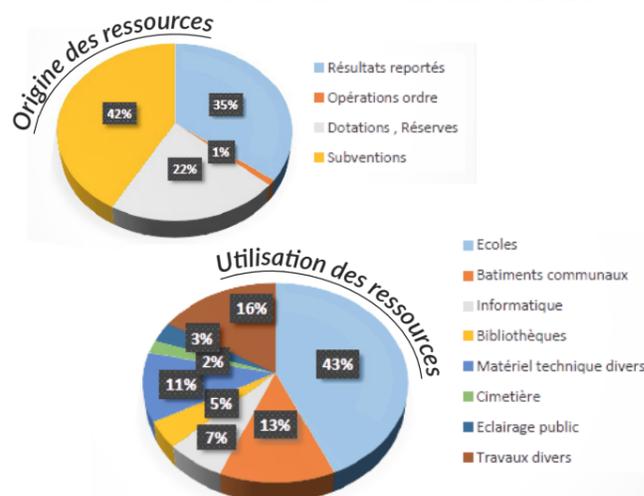
Produits exceptionnels

Remboursements suite déclarations sinistres aux assurances
2 400€ / 3 600€ / 2 100€

TOTAL RECETTES

760 186€ / 791 994,66€ / 785 440€
prévues 2020 / réalisées 2020 / prévues 2021

BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2021



Projet des investissements 2021 dans le prochain numéro

ANALYSE DES DEPENSES

Le budget des charges de fonctionnement a été tenu malgré l'impact du corona qui a entraîné des charges exceptionnelles non budgétisées en début de 2020. Le compte des fournitures, petit équipement, pour un objectif de 12 000€ a été de 17 815€ soit un dépassement de 5 815€ dû en grande partie aux achats de masques. Le compte de fournitures d'entretien : 8 116,66€ pour un objectif de 7 500€ soit un dépassement de 616€ pour les produits de désinfection.

ANALYSE DES RECETTES

Le montant des recettes est en dépassement par rapport à l'objectif : le montant des impôts a évolué car il suit l'évolution du nombre de familles qui arrivent sur la commune : il faut continuer à développer notre commune. Au total, l'écart entre recettes et dépenses est de + 22 804,70€. Ce résultat nous permet de développer l'autofinancement qui nous permettra de financer de nouvelles dépenses d'équipement.

TAXE D'HABITATION.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Depuis 2020, 80% des foyers fiscaux sont exonérés. Pour les 20% restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis 65% en 2022.

La taxe d'habitation demeure pour les résidences secondaires et vacantes.

Le taux de cette taxe est figé au taux voté en 2019.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,48% pour notre territoire, qui viendra s'ajouter au taux communal Taxe foncière bâtie 2020.

La somme de ces 2 taux constituera le taux de référence, point de départ pour les délibérations des taux 2021.



LES TUBES pour récupérer en toute sécurité les masques en tissu ou chirurgicaux sont au rez-de-chaussée de la mairie.



LA FIBRE

Branchement opérationnel pour la quasi totalité des cerellois.

Pour vérifier vos possibilités de connection, connectez vous sur le site : valde Loire fibre.fr



CONCOURS DE JARDIN

Dans le précédent bulletin, nous vous avons proposé un concours du plus beau jardin.

Nous avons les 1ers participants ! Rappel : ce concours est ouvert aux plus beaux jardins d'ornement (plantes, fleurs, déco, ...)

Ouvert aussi aux enfants et leurs mini-jardins.

1^{ER} PRIX : 1 bon d'achat de 60€ Ô Serres fleuries

2^{EME} PRIX : 1 bon d'achat de 40€ Ô Serres fleuries

3^{EME} PRIX : 1 repas pour 2 au P'tit Saint Pierre

Un jury fera le tour de tous les jardins des participants le dimanche 6 juin 2021 à partir de 14h.

Inscription prolongée à la mairie par mail ou téléphone jusqu'au 14 mai 2021.

NOUVEAU

- **Le Jeu pour les petits enfants de 3 à 6 ans Place Saint Pierre.** Jeu sous la responsabilité des parents.

- **Le revêtement** du jeu dans la cour des maternelles est posé.

- **Les horaires du city-stade et du jeu** pour les plus jeunes sont : 10h/12h et 15h/19h

N'oubliez pas les gestes barrières et veillez à ne pas être à plus de 6 personnes ensemble.



BRAVO AUX ENFANTS

qui ont confectionné de jolis paniers de Pâques avec Babeth, Louise et Christine sur le temps de la garderie.



Vaccination des plus de 75 ans.

La Communauté de Communes a demandé l'aide des CCAS pour recenser cette population d'âge. Une référente a été nommée à la Com Com pour gérer les rendez-vous. Mr Baude, membre du CCAS, a pris contact avec toutes les personnes recensées. Si vous avez un souci de rendez-vous ou de déplacement, ceci vaut aussi pour tout autre habitant de Cerelles, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS en Mairie.



Un STOP ça se respecte !

Suite au non-respect du STOP devant le P'tit Saint Pierre et après la mise en danger de la vie d'un enfant, la gendarmerie est intervenue. Plusieurs automobilistes ont été verbalisés. **Devant le non-respect flagrant, les gendarmes prévoient de revenir.**



Le Service National Universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Séjour de cohésion

2 semaines du 21 juin au 2 juillet 2021 dans un internat public ou un centre de vacances dans un autre département que celui du volontaire.

Mission d'intérêt général

12 jours consécutifs ou 84h dans l'année près de chez lui.

Période d'engagement

de 3 mois à 1 an en France ou dans le monde selon les dispositifs.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
SNU.GOUV.FR JUSQU'AU 20 AVRIL

DECLARATION DES REVENUS PAR INTERNET

Vous avez des problèmes de connexion, vous ne vous sentez pas à l'aise pour le faire seul, venez vous faire aider à la bibliothèque.

La Communauté de Communes est contrainte de reporter le lancement du Défi déchets prévu le 17 avril ainsi que l'atelier "jardiner au naturel" prévu le 10 avril dans le cadre du Défi alimentation.

Ces événements seront reprogrammés dès que les conditions sanitaires le permettront. Toutes les personnes inscrites seront recontactées le moment venu.

Néanmoins, les inscriptions des personnes déjà enregistrées au Défi déchet sont maintenues et restent ouvertes.

RÉDUIRE SES DÉCHETS C'EST POSSIBLE !
Relevez le défi en 2021 !
GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT
REPORTÉ
ATELIERS ET VISITES SYMPAS ET PRATIQUES AUTOURS DU COMPOSTAGE, DE L'ACHAT DURABLE, DU FAIRE SOI-MÊME ET DE LA RÉCUPÉRATION
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
TRUCS ET ASTUCES À PARTAGER
LANCEMENT EN 2021
Inscrivez-vous dès maintenant pour participer au défi !
INFO / INSCRIPTIONS 06 85 26 09 02 ou anaïs@couleurs-sauvages.com
PROGRAMME COMPLET www.gatine-racan.fr



TOUT JEUNE FRANÇAIS QUI A 16 ANS DOIT FAIRE LA DÉMARCHE DE SE FAIRE RECENSER AUPRÈS DE SA MAIRIE. Démarche à faire entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ
DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Pièces à fournir : pièce d'identité et livret de famille à jour.

Rappel : pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) vous devez attester de votre participation à la JDC.

PANNEAU POCKET
~~299~~ 314
CERELLOIS CONNECTES.

NEWSLETTER MENSUELLE
de la Communauté de Communes Gâtine-Racan sur www.gatine-racan.fr

ALSH d'été
du 8 au 30 juillet 2021
Inscription à la Mairie à compter du 3 mai 2021.

EGLISE

L'église est ouverte les mardis et vendredis de 14h à 17h

Messe paroissiale tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sur inscription sur l'application gratuite lamesse.app

BULLETIN MUNICIPAL CERELLES N 65

Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy
Membres de la commission de la communication : M-C. de Saint Salvy, C. Grosbois, M. Rolshausen, T. Baudé.
Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle
Impression : Mairie de Cerelles



CONCOURS DE JARDIN

Inscription prolongée à la mairie par mail ou téléphone jusqu'au 14 mai 2021.

Le cerel loois

64 ième bulletin municipal avril 2021

LE MOT DU MAIRE

La période des budgets est terminée. Vous trouverez dans ce bulletin le récapitulatif de l'année 2020 (le prévisionnel et le réalisé) et le budget prévisionnel de 2021. Ce compte 2021 tient compte d'un environnement particulier lié au Covid. Les grandes lignes de nos investissements sont définies et devront être réalisées malgré l'incertitude des subventions et des aides de l'état. Les principaux axes des investissements :
- les bâtiments scolaires, avec l'isolation de la maternelle
- la permutation de la classe de petite maternelle, avec la garderie
- la création d'une classe informatique à l'école (regroupement maternelles et primaires)
- l'aménagement d'une voie piétonne rue du Gué Bolin du Centre Bourg au lotissement Ragueneau
- d'autres modifications de voirie : chemin creux, voie piétonne rue du Maréchal Reille
- l'aménagement des lotissements de l'Orée du Bois et de l'impasse de Beaumont
- la restauration des sites de notre patrimoine : lavoir, puits, petits ponts, église, ...
- d'autres projets débiteront au 2^{ème} semestre en fonction de la concrétisation de certaines subventions.
En résumé, une année de transition qui doit nous permettre comme en 2020 de rentrer dans la budget de notre prévision. Continuons à être prudent !!

Cordialement,

Guy Poulle

ENQUETE PUBLIQUE

du 24 mars au 26 avril 2021 (voir bulletin de mars)
Dernière Permanence à la Mairie du Commissaire enquêteur : le 26 avril de 14h à 17h.